

ECE/BELGRADE.CONF/2007/4

ENVIRONMENT FOR EUROPE  
UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE  
ОКРУЖАЮЩАЯ СРЕДА ДЛЯ ЕВРОПЫ  
ЖИВОТНА СРЕДИНА ЗА ЕВРОПУ

Belgrade, 10-12 octobre 2007



**SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**

**“UN ENVIRONNEMENT POUR L’EUROPE”**

BELGRADE (SERBIE)

10-12 octobre 2007

---

**RAPPORT DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**  
**«UN ENVIRONNEMENT POUR L’EUROPE»**

établi par le secrétariat de la CEE



NATIONS UNIES





**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/BELGRADE.CONF/2007/4  
13 février 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

Sixième Conférence ministérielle  
«Un environnement pour l'Europe»  
Belgrade, 10-12 octobre 2007

**RAPPORT DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
«UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE»**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1 – 10	5
I. OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	11 – 15	6
II. ÉVALUATION ET MISE EN ŒUVRE: .....	16 – 21	6
A. État de l'environnement et surveillance et évaluation .....	17 – 19	6
B. Mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement et conclusions des études de performance environnementale de la CEE .....	20 – 21	7
III. SÉANCE CONJOINTE CONSACRÉE À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE <sup>1</sup> .....	22 – 25	8

---

<sup>1</sup> Cette séance conjointe a réuni les ministres de l'environnement et de l'éducation des États membres qui avaient adopté la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable à Vilnius (mars 2005) et d'autres États membres intéressés.

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
IV. DIVERSITÉ BIOLOGIQUE <sup>2</sup> .....	26 – 32	9
V. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS .....	33 – 40	10
A. Progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de l'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale .....	34 – 37	10
B. Perspectives de l'Europe du Sud-Est .....	38 – 40	11
VI. PARTENARIATS .....	41 – 47	11
A. Politiques environnementales et compétitivité internationale: peut-on s'offrir un meilleur environnement? .....	42 – 44	12
B. Financement dans le domaine de l'environnement et partenariats de soutien à la mise en œuvre des politiques et programmes environnementaux .....	45 – 47	12
VII. L'AVENIR DU PROCESSUS .....	48 – 52	13
VIII. CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE .....	53 – 55	14
Annexe: Liste des documents présentés à la Conférence .....		15

---

<sup>2</sup> Cette question a fait l'objet d'une table ronde, qui a réuni des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), des ministres d'États membres s'intéressant aux travaux du Conseil pour la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère (SPDBP) et l'ECO-Forum européen.

## Introduction

1. La sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» s'est tenue du 10 au 12 octobre 2007 à Belgrade.
2. Y ont participé des représentants des 50 États membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) ci-après: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie. Des représentants de la Commission européenne y ont également participé. Le Saint-Siège était représenté.
3. Le secrétariat était assuré par la CEE.
4. Les organismes et entités ci-après du système des Nations Unies étaient représentés: secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), PNUE/GRID-Arendal, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Banque mondiale, Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS/Europe) et Organisation météorologique mondiale (OMM).
5. Les organisations et institutions intergouvernementales ci-après étaient représentées: Plan action 21 pour la région de la mer Baltique (Baltique 21), Conseil de l'Europe, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Agence européenne pour l'environnement (AEE), Banque européenne d'investissement (BEI), Commission internationale pour la protection du Danube, Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, Conseil des ministres des pays nordiques, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), secrétariat permanent de la Convention sur la protection des Alpes et Comité de préparation des projets (CPP).
6. Les centres régionaux pour l'environnement (CRE) ci-après ont participé à la Conférence: Centre régional pour l'environnement du Caucase (CRE-Caucase), Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC), Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale, Centre régional pour l'environnement de Moldova (CRE-Moldova) et Centre régional pour l'environnement de la Fédération de Russie (CRE-Russie).
7. Bon nombre d'autres organisations et de grands groupes, notamment le monde universitaire, les milieux d'affaires, les autorités locales et des ONG, étaient également représentés. Une liste des participants est disponible sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/env/efe/wgso/Belgrade/welcome.html>).

8. La Conférence a adopté une Déclaration ministérielle (ECE/BELGRADE.CONF/2007/8). Les résultats des débats de la Conférence sont consignés dans le résumé établi par le Président (ECE/BELGRADE.CONF/2007/9). Pour éviter les doublons avec ces documents, le présent rapport donne uniquement un aperçu factuel du déroulement de la Conférence.
9. Les textes des discours d'orientation et des interventions faites à la Conférence seront intégrés dans le compte rendu des travaux de la Conférence (<http://www.unece.org/env/efe/wgso/Belgrade/welcome.html>).
10. Une liste des documents présentés à la Conférence figure dans l'annexe du présent rapport. Les versions électroniques de ces documents peuvent être consultées sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/env/efe/wgso/Belgrade/documents.html>).

## **I. OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

11. Le Président de la Conférence, M. Saša Dragin, Ministre de la protection de l'environnement de la Serbie, a ouvert la Conférence et souhaité la bienvenue aux représentants. Il a présenté l'ordre du jour provisoire de la Conférence établi par le Groupe de travail spécial composé de hauts fonctionnaires, que la Conférence a adopté (ECE/BELGRADE.CONF/2007/1/Rev.1).
12. Le Président de la Serbie, M. Boris Tadić, a souhaité la bienvenue aux représentants dans un discours liminaire.
13. M. Sviatoslav Kurulenko, Premier Vice-Ministre de la protection de l'environnement de l'Ukraine, a transmis le «flambeau» du processus «Un environnement pour l'Europe» de Kiev à Belgrade.
14. Des discours d'orientation ont été prononcés par M. Marek Belka, Secrétaire exécutif de la CEE, et M. Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE.
15. Le point d'orgue de la séance d'ouverture a été un spectacle de danses serbes.

## **II. ÉVALUATION ET MISE EN ŒUVRE**

16. L'examen de ce point de l'ordre du jour était divisé en deux parties: a) état de l'environnement et surveillance et évaluation; et b) mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement (AME) et conclusions des études de performance environnementale de la CEE.

### **A. État de l'environnement et surveillance et évaluation**

17. Cette séance était présidée par M. Dragin qui, dans ses observations liminaires, a déclaré que les activités de surveillance de l'environnement étaient un élément clef pour évaluer l'état de l'environnement et son évolution, ainsi que pour étayer le processus d'élaboration des politiques relatives à l'environnement. Il a également souligné combien il importait d'établir des indicateurs de l'état de l'environnement et de mettre en place un système commun d'information sur l'environnement à l'échelle paneuropéenne prévoyant des modalités harmonisées et

simplifiées de collecte de renseignements, en vue de produire des évaluations comparables de l'état de l'environnement aux niveaux national et international. M. Dragin a appelé l'attention sur le rapport d'évaluation établi par l'AEE sur la base d'indicateurs pour les conférences ministérielles «Un environnement pour l'Europe», qui constituait à son avis un exemple exceptionnel de système d'information de ce type à l'échelle paneuropéenne.

18. M<sup>me</sup> Jacqueline McGlade, Directrice exécutive de l'AEE, a présenté les principales conclusions du rapport intitulé «L'environnement en Europe: quatrième évaluation» (Évaluation de Belgrade) (ECE/BELGRADE.CONF/2007/10), établi par l'AEE en coopération avec la CEE et d'autres partenaires.

19. Des discours d'orientation ont été prononcés par M. Humberto Rosa, Secrétaire d'État au Ministère de l'environnement du Portugal (au nom de l'Union européenne (UE)), M. Leonty Khoruzhik, Ministre des ressources naturelles et de la protection de l'environnement du Bélarus, M. Kimmo Tiilikainen, Ministre de l'environnement de la Finlande, M. Yury Tsaturov, Assistant spécial du Chef du Service fédéral de l'hydrométéorologie et de la surveillance de l'environnement (Roshydromet) de la Fédération de Russie, M. Daniel Reifsnyder, Sous-Secrétaire d'État adjoint à l'environnement, Département d'État, Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs, des États-Unis, et M<sup>me</sup> Victoria Elias, Présidente du Conseil de coordination de l'ECO-Forum européen.

#### **B. Mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement et conclusions des études de performance environnementale de la CEE**

20. Cette séance était présidée par M. Raimonds Vejonis, Ministre de la protection de l'environnement de la Lettonie. Dans ses observations liminaires, M. Vejonis a fait état des importants travaux législatifs réalisés en matière d'environnement dans la région de la CEE, notamment les cinq conventions de la CEE relatives à l'environnement qui, avec leurs protocoles, représentaient une pièce maîtresse de la politique internationale de l'environnement. Il a souligné que le principal défi résidait à présent dans la mise en œuvre des AME au niveau national et la nécessité d'établir des synergies entre ces accords pour en faire des instruments efficaces propres à protéger et à améliorer l'état de l'environnement. Les Principes directeurs de Kiev<sup>3</sup> restaient un outil utile pour adopter des démarches concrètes et globales face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des AME. L'examen de la conduite à tenir à l'égard des AME tout comme les décisions prises en la matière devaient tenir compte des problèmes et des sujets de préoccupation recensés dans les documents et rapports pertinents établis en prévision de la Conférence. M. Vejonis a insisté sur le fait que les études de performance environnementale de la CEE constituaient un bon point de départ pour évaluer les progrès réalisés au niveau national dans la protection et l'amélioration de l'état de l'environnement, en vue de déterminer et de planifier de manière satisfaisante les mesures à prendre et les activités futures.

---

<sup>3</sup> Principes directeurs pour le renforcement du respect et de l'application des accords multilatéraux sur l'environnement dans la région de la CEE (ECE/CEP/107).

21. Des discours d'orientation ont été prononcés par M. Dzhevdet Chakarov, Ministre de l'environnement et de l'eau de la Bulgarie, M<sup>me</sup> Giuliana Gasparrini, Directrice de division, au nom de M. Alfonso Pecoraro Scanio, Ministre de l'environnement de l'Italie, M. Constantin Mihailescu, Ministre de l'écologie et des ressources naturelles de Moldova, M. Kurulenko et M<sup>me</sup> Rut Bízková, Vice-ministre de l'environnement de la République tchèque.

### **III. SÉANCE CONJOINTE CONSACRÉE À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

22. Cette séance était présidée par M. Spyridon Taliadouros, Ministre adjoint de l'éducation nationale et des cultes de la Grèce. Dans ses observations liminaires, M. Taliadouros a estimé que le fait d'examiner la question de l'éducation au développement durable (EDD) dans une instance politique d'un niveau aussi élevé constituait un événement important: pour la première fois dans l'histoire du processus «Un environnement pour l'Europe», les ministres des deux secteurs se réunissaient pour prendre une décision commune, ce qui était un message encourageant à l'adresse d'autres secteurs pour qu'ils coopèrent en vue de faire du développement durable une réalité. Il a également souligné que, du fait du caractère intégrateur et de la complexité de l'EDD, une mise en œuvre efficace de cette notion nécessitait une réelle coopération entre différentes autorités et entre celles-ci et les parties prenantes. L'application de la Stratégie prévue par la CEE dans ce domaine avait bien progressé depuis la Réunion de haut niveau de Vilnius sur l'EDD. Cependant, il fallait redoubler d'efforts pour en promouvoir la mise en œuvre, en particulier pour passer, sur le plan conceptuel, de la pédagogie de l'environnement à l'EDD et pour intégrer celle-ci dans les programmes d'étude et de formation nationaux.

23. M. Zoran Loncar, Ministre de l'éducation de la Serbie, a prononcé une allocution de bienvenue. Des discours d'orientation ont été prononcés par M. Edward Picco, Ministre de l'éducation du Canada, M<sup>me</sup> Agnieszka Bolesta, Sous-Secrétaire d'État, au nom de M. Jan Szyszko, Ministre de l'environnement de la Pologne, M. Alzhan Braliev, Ministre adjoint de la protection de l'environnement du Kazakhstan, M<sup>me</sup> Åsa-Brit Karlsson, Secrétaire d'État au Ministère de l'environnement de la Suède, et M. Engelbert Ruoss, Directeur du Bureau régional pour la science et la culture en Europe de l'UNESCO.

24. M<sup>me</sup> Jacqueline Cramer, Ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement des Pays-Bas, a présenté les principales conclusions du rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD (ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3).

25. Une déclaration commune concernant l'EDD, dans laquelle les ministres ont manifesté leur attachement à la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie au cours de ses phases suivantes, a été adoptée par acclamation (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.1). Le mandat du Comité directeur de la CEE chargé de suivre la mise en œuvre de la Stratégie au niveau régional a été prorogé jusqu'en 2015.



#### IV. DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

26. La séance consacrée à la diversité biologique a pris la forme d'une table ronde multipartite réunissant à la fois les ministres des États qui participent au processus de la Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère et des représentants d'ONG et d'autres parties prenantes. Elle était coprésidée par M<sup>me</sup> Helen Oddveig Bjørnøy, Ministre de l'environnement de la Norvège, et M. Rob Wolters, Directeur exécutif du Centre européen pour la conservation de la nature (CECN). Dans ses observations liminaires, M<sup>me</sup> Bjørnøy a souligné que la diminution de la diversité biologique était actuellement un problème des plus délicats et cruciaux en Europe. Concernant l'Évaluation de Belgrade, elle a estimé que l'objectif fixé pour 2010 en matière de diversité biologique serait difficile à atteindre à moins que d'importants efforts supplémentaires ne soient consentis. M<sup>me</sup> Bjørnøy a également insisté sur le fait que la diversité biologique revêtait une valeur économique considérable et que sa diminution faisait déjà payer un lourd tribut. Il fallait accélérer la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et entreprendre des activités qui puissent mettre en relief les valeurs liées à la diversité biologique et aux écosystèmes.

27. Des discours d'orientation ont été prononcés par M<sup>me</sup> Jacqueline Cramer, Ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement des Pays-Bas, et M<sup>me</sup> Bolesta, au nom de M. Szyszko.

28. Les deux thèmes choisis pour les débats étaient les suivants: «Gérer la diversité biologique en vue d'assurer le bien-être de l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle» et «La société dans la nature, la nature dans la société».

29. Concernant le premier thème, des discours d'orientation ont été prononcés par M. Hussein Baghirov, Ministre de l'écologie et des ressources naturelles de l'Azerbaïdjan, M. Robert Palmer, Directeur de la culture et du patrimoine culturel et naturel du Conseil de l'Europe, M. Nikolay Sobolev, du Centre pour la conservation de la diversité biologique de la Fédération de Russie, M<sup>me</sup> Liliana Josan, de la Société écologique BIOTICA de Moldova, et M. Peter Thompson, Directeur du Département du développement durable de la Banque mondiale.

30. Lors du débat sur le second thème, un discours d'orientation a été prononcé par M. Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE. Les participants ci-après ont fait des interventions: M. Bruno Oberle, Directeur de l'Office fédéral pour l'environnement de la Suisse; M. Humberto Rosa, Secrétaire d'État à l'environnement du Portugal (au nom de l'UE); M. Tiilikainen; M. Gordon McInnes, Directeur exécutif adjoint de l'AEE; M. Frank Petter, Maire de Woudrichem, Président du Groupe de travail des administrations locales du Noord-Brabant sur la diversité biologique, des Pays-Bas; M<sup>me</sup> Emmanuelle Mikosz, de l'European Landowners' Organization; M<sup>me</sup> Vera Coelho, GEOTA, du Portugal; M. Sreten Djordjevic, Société écologique «Gradac», de la Serbie; M. Oleg Tsaruk, du Bureau du Caucase, WWF Russie, de la Fédération de Russie; M. Tamás Marghescu, Directeur régional pour l'Europe de l'Union mondiale pour la nature (UICN); et M. Rustam Murzakhanov, représentant de la jeunesse, de l'Ouzbékistan.

31. Les participants à la table ronde ont adopté la Déclaration de Belgrade sur la biodiversité (ECE/BELGRADE.CONF/2007/4/Add.2).

32. Une initiative associant plusieurs parties prenantes dans le domaine de la diversité biologique («Envisager l'avenir») a été lancée à cette occasion.

## V. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

33. L'examen de ce point était divisé en deux parties: a) progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) et de l'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale; et b) perspectives de l'Europe du Sud-Est.

### A. Progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de l'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale

34. La séance était présidée par M. Mihailescu, qui a présenté la façon dont elle serait structurée. Deux groupes de questions ont été examinés, le premier portant sur les progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie environnementale pour les pays de l'EOCAC, le second sur les progrès et perspectives de la mise en œuvre de l'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale. En présentant le premier groupe de questions, le Président a rappelé aux participants qu'en mai 2003, à Kiev, les ministres de l'environnement avaient invité l'Équipe spéciale du PAE<sup>4</sup> «à diriger les efforts tendant à faciliter et à appuyer la réalisation des objectifs de la Stratégie environnementale pour l'EOCAC» et avaient recommandé qu'une réunion des ministres de l'environnement soit organisée en 2004 pour examiner les progrès réalisés et donner une nouvelle impulsion aux efforts visant à atteindre les objectifs de la Stratégie. Comme suite à cette réunion ministérielle, l'Équipe spéciale du PAE, de concert avec le PNUD, la CEE, le PNUE, la Banque mondiale, l'OMS et sept organisations régionales, dont des ONG, avait établi un rapport («Politiques pour un meilleur environnement – progrès accomplis par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale») examinant la performance environnementale récente de 12 pays de la région. Celui-ci complétait deux autres rapports, l'un sur la qualité de l'environnement dans la région paneuropéenne élaboré par l'AEE, l'autre sur la politique de l'environnement dans l'Europe du Sud-Est rédigé par le PNUD.

35. M. Lorents Lorentsen, Directeur de la Direction de l'environnement de l'OCDE, a présenté les conclusions du rapport intitulé «Politiques pour un meilleur environnement – progrès accomplis par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale», établi par le secrétariat de l'Équipe spéciale du PAE (ECE/BELGRADE.CONF/2007/16).

36. Des discours d'orientation ont été prononcés par M. Braliev, M<sup>me</sup> Soledad Blanco, Directrice des affaires internationales à la Direction générale Environnement de la Commission européenne, M. Aram Harutyunyan, Ministre de la protection de la nature de l'Arménie, M<sup>me</sup> Bízková, M. Michael Müller, Secrétaire d'État aux affaires parlementaires, Ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire de l'Allemagne, M. Michael Kozeltsev, du CRE-Russie, et M<sup>me</sup> Olga Ponizova, ECO-Accord, ECO-Forum européen, de la Fédération de Russie.

---

<sup>4</sup> L'Équipe spéciale pour l'application du Programme d'action pour l'environnement, dont le secrétariat est assuré par l'OCDE.

37. M. Arstanbek Davletkeldiev, Directeur de l'Agence d'État pour la protection de l'environnement et la sylviculture du Kirghizistan, a présenté un rapport intitulé «L'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale: progrès et perspectives» (ECE/BELGRADE.CONF/2007/19).

### **B. Perspectives de l'Europe du Sud-Est**

38. La séance était présidée par M. Dragin. Dans ses observations liminaires, celui-ci a constaté que le processus «Un environnement pour l'Europe» contribuait grandement à promouvoir et à faciliter la coopération bilatérale et multilatérale dans la région paneuropéenne, y compris la coopération sous-régionale entre les pays de l'Europe du Sud-Est. Il a mis l'accent sur les besoins communs de ces pays identifiés durant les préparatifs de la Conférence, qu'il s'agisse de renforcer les capacités et la coopération dans l'optique du développement durable, d'engager des investissements en matière d'infrastructure environnementale, d'harmoniser et de mettre en œuvre la législation, de promouvoir une pédagogie de l'environnement et de sensibiliser le public, ou d'améliorer la coopération dans le domaine des changements climatiques.

39. Des discours d'orientation ont été prononcés par M. Michel Jarraud, Secrétaire général de l'OMM, M. Alfonso Pecoraro Scanio, Ministre de l'environnement de l'Italie, M. Predrag Nenezic, Ministre du tourisme et de l'environnement du Monténégro, M. Lufter Xhuveli, Ministre de l'environnement, des forêts et de la gestion de l'eau de l'Albanie, M. Nikola Ružinski, Secrétaire d'État à la protection de l'environnement, à l'aménagement du territoire et à la construction de la Croatie, M<sup>me</sup> Sonja Lepitkova, Vice-Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'ex-République yougoslave de Macédoine, M. Vilim Primorac, Vice-Ministre des affaires extérieures et des relations économiques de la Bosnie-Herzégovine, M. Stavros Kaloyannis, Vice-Ministre de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics de la Grèce, M<sup>me</sup> Kori Udovički, du PNUD, M<sup>me</sup> Blanco et M. Corrado Clini, Président du Directoire du CRE de l'Europe centrale et orientale.

40. M. Dragin a présenté l'«Initiative de Belgrade: Amélioration de la coopération régionale en Europe du Sud-Est dans le domaine des changements climatiques – Plan d'action-cadre en vue des changements climatiques dans la région de l'Europe du Sud-Est et mise en place d'un centre sous-régional virtuel relatif aux changements climatiques concernant la recherche et l'observation systématique, l'éducation, la formation, la sensibilisation du public et le renforcement des capacités» (ECE/BELGRADE.CONF/2007/20 et Add.1).

### **VI. PARTENARIATS**

41. L'examen de ce point était divisé en deux parties: a) «Politiques environnementales et compétitivité internationale: peut-on s'offrir un meilleur environnement?»; et b) «Financement dans le domaine de l'environnement et partenariats de soutien à la mise en œuvre des politiques et programmes environnementaux».

### **A. Politiques environnementales et compétitivité internationale: peut-on s'offrir un meilleur environnement?**

42. La séance était présidée par M. Oberle. Dans ses observations liminaires, M. Oberle a appelé l'attention sur l'importance d'une réglementation stable de l'environnement, sur le nouveau marché de l'efficacité énergétique et sur le renchérissement des ressources naturelles. Il a fait ressortir les thèmes clefs à traiter, à savoir l'intégration des questions d'environnement dans les stratégies nationales de développement économique, la concertation avec toutes les parties intéressées, de même que l'évaluation de l'efficacité et l'analyse coûts-avantages des mesures relatives à l'environnement. Il a également noté que le marché des écotecnologies mondiales représentait actuellement un des secteurs économiques les plus dynamiques. Les coûts de la protection de l'environnement s'accompagnaient de certains avantages tels que des innovations, de nouveaux débouchés et des effets bénéfiques pour l'image des entreprises. M. Oberle s'est demandé pour finir si l'on pouvait se permettre de renoncer à protéger la santé publique, à réduire les risques écologiques, à conserver la diversité biologique et à préserver nos ressources naturelles, autant de piliers sur lesquels reposaient tous les facteurs économiques.

43. M. Belka a présenté les principales conclusions du rapport intitulé «Politiques environnementales et compétitivité internationale à l'heure de la mondialisation: défis pour les pays à faible revenu de la région de la CEE» (ECE/BELGRADE.CONF/2007/21).

44. Des discours d'orientation ont été prononcés par M. Arunas Kundortas, Ministre de l'environnement de la Lituanie, M. Shigeo Katsu, de la Banque mondiale, M. Mihailescu, M. Kurulenko et M. John Hontelez, du Bureau européen de l'environnement, ECO-Forum européen, de la Belgique.

### **B. Financement dans le domaine de l'environnement et partenariats de soutien à la mise en œuvre des politiques et programmes environnementaux**

45. La séance, présidée par M<sup>me</sup> Marta Bonifert, Directrice exécutive du CRE de l'Europe centrale et orientale, s'articulait autour de deux groupes de questions, à savoir le financement dans le domaine de l'environnement, qui a fait l'objet d'un débat, et les partenariats de soutien à la mise en œuvre des politiques et programmes, auxquels a été consacrée une table ronde. Dans son allocution liminaire, M<sup>me</sup> Bonifert a mis en avant le rôle que le financement et les partenariats pouvaient jouer en contribuant au succès des politiques et programmes en matière d'environnement et de développement durable, concernant notamment diverses questions nouvelles (efficacité énergétique et énergies renouvelables, sécurité, modes de consommation et de production viables, pollution due aux transports, changements climatiques, etc.). Elle a fait ressortir les caractéristiques communes de partenariats fructueux, ainsi que les conditions préalables au financement dans le domaine de l'environnement, en mettant l'accent sur le rôle joué par divers acteurs dans un partenariat associant toutes sortes de parties prenantes (décideurs et pouvoirs publics, secteur privé et institutions financières, ONG et société civile, notamment) et sur les impératifs et les enjeux liés aux partenariats.

46. Au cours du débat sur le financement dans le domaine de l'environnement, des discours d'orientation ont été prononcés par M<sup>me</sup> Brigita Schmögnerová, Vice-Présidente de la BERD, M. Tiilikainen, M. Douglas Menarchik, Administrateur assistant pour l'Europe et l'Eurasie

de l'Agency for International Development des États-Unis, M. Gunnar Boye Olesen, de l'OVE/INFORSE<sup>5</sup> du Danemark.

47. Au cours de la table ronde, des discours d'orientation ont été prononcés par M<sup>me</sup> Gasparri, M. Baghirov, M. Marc Perrin de Brichambaut, de l'OSCE, M. Nenezic, M<sup>me</sup> Karlsson, M<sup>me</sup> Bízková, M. Menarchik, M<sup>me</sup> Bonifert, M. Piet Steel, de Toyota Motors Europe, et M. Janis Brizga, de Green Liberty de la Lituanie.

## VII. L'AVENIR DU PROCESSUS

48. M. Dragin, qui présidait la séance, a souligné dans ses déclarations liminaires que, depuis la première Conférence «Un environnement pour l'Europe» (tenue à Dobris (République tchèque) en 1991), le processus avait considérablement progressé en associant tous les pays de la région et d'importantes organisations internationales à l'amélioration de l'état de l'environnement. Rappelant le thème de la Conférence de Belgrade («Construire des passerelles pour l'avenir»), il a insisté sur le fait qu'un tel message revenait à chercher des solutions à des problèmes persistants qui ne peuvent être réglés que par des efforts concertés. Les pays de la CEE devaient faire en sorte que le processus futur «Un environnement pour l'Europe» reste à même de répondre aux besoins des pays et à l'évolution du paysage politique et économique et que sa dimension politique soit ouverte à tous les partenaires intéressés dans la région de la CEE et prenne en compte des questions de portée paneuropéenne. M. Dragin a souligné que ce processus devait à l'avenir se consacrer également aux besoins recensés dans les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est, vu que ces pays ne présentaient pas un profil d'évolution commun. Pour finir, il a recommandé d'accorder davantage d'attention aux démarches sous-régionales et nationales et d'axer le processus «Un environnement pour l'Europe» sur des activités fondées sur les besoins, privilégiant les résultats et ayant une orientation pratique.

49. Un discours d'orientation a été prononcé par M. Francisco Nunes Correia (Portugal) au nom de l'UE. Des déclarations ont été faites par les intervenants suivants: M. Alexey Varlamov, Vice-Ministre des ressources naturelles de la Fédération de Russie, M. Oberle, M. Tiilikainen, M. Kurulenko, M<sup>me</sup> Karlsson, M. Reifsnyder, M. Bert-Axel Szelinski, chef de groupe, Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire de l'Allemagne, M. Gregoire de Kalbermatten, Secrétaire exécutif adjoint du secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, M<sup>me</sup> Anna Golubovskaya-Onissimova, ECO-Forum européen, de l'Ukraine, M<sup>me</sup> Anke Stock, Women in Europe for a Common Future, de l'Allemagne, et M<sup>me</sup> Alla Lytvinenko, Présidente du conseil d'administration, Jeunesse et environnement Europe, de la Fédération de Russie.

50. Après le débat sur l'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe», notamment les aspects pertinents à envisager dans le texte issu de la Conférence, M. Dragin a présenté le projet de déclaration ministérielle. La Déclaration a été adoptée par acclamation (ECE/BELGRADE.CONF/2007/8).

---

<sup>5</sup> Organisation danoise pour l'énergie renouvelable (OVE-Europe) et Réseau international pour l'énergie durable (INFORSE).

51. Des déclarations relatives à la Déclaration ministérielle ont été faites par la Turquie et l'ECO-Forum européen.

52. M. Braliev a renouvelé l'offre du Kazakhstan d'accueillir la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» en 2011.

### **VIII. CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE**

53. En sa qualité de président de la Conférence, M. Dragin en a récapitulé les résultats. Le résumé établi par le Président a été distribué aux participants (ECE/BELGRADE.CONF/2007/9).

54. M. Dragin a remercié les délégations pour leur coopération fructueuse dans le cadre de la Conférence et a exprimé le vœu que leurs travaux futurs soient couronnés de succès. Il a dit avoir bon espoir que les décisions prises auraient un effet durable sur l'avenir commun des pays de la région. Il a souligné que, grâce au soutien du Gouvernement portugais, la Conférence avait été neutre en carbone. M. Dragin a remercié les pays donateurs de leur appui, qui avait permis une large participation et une organisation efficace des préparatifs et de la Conférence. Il a également remercié le secrétariat de la Conférence pour sa compétence tout au long du processus.

55. Les participants à la Conférence ont exprimé leur profonde reconnaissance au Gouvernement serbe pour son accueil et l'ont remercié pour la chaleureuse hospitalité dont ils avaient bénéficié.

## Annexe

## Liste des documents présentés à la Conférence

N°	Titre du document	Cote du document
<b>DOCUMENTS (Catégorie I)</b>		
1	Ordre du jour provisoire annoté de la Conférence	ECE/BELGRADE.CONF/2007/1/Rev.1
2	Organisation des travaux de la Conférence	ECE/BELGRADE.CONF/2007/2
3	Liste des documents	ECE/BELGRADE.CONF/2007/3
4	Rapport de la Conférence	ECE/BELGRADE.CONF/2007/4
5	Récapitulatif des résumés: documents pour suite à donner	ECE/BELGRADE.CONF/2007/5
6	Recueil de résumés des documents d'information	ECE/BELGRADE.CONF/2007/6
7	L'avenir du processus «Un environnement pour l'Europe»	ECE/BELGRADE.CONF/2007/7
8	Déclaration ministérielle	ECE/BELGRADE.CONF/2007/8
9	Résumé du Président	ECE/BELGRADE.CONF/2007/9
<b><i>Évaluation et mise en œuvre: état de l'environnement et surveillance et évaluation</i></b>		
10	L'environnement en Europe: quatrième évaluation	ECE/BELGRADE.CONF/2007/10
11	La surveillance et l'évaluation comme outils efficaces de la politique environnementale <ul style="list-style-type: none"> <li>– Recommandations aux gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale pour l'application d'indicateurs environnementaux et l'élaboration de rapports d'évaluation de l'état de l'environnement sur la base d'indicateurs</li> <li>– Directives sur le renforcement de la surveillance de l'environnement et la publication d'informations sur l'état de l'environnement par les entreprises</li> </ul>	ECE/BELGRADE.CONF/2007/11 ECE/BELGRADE.CONF/2007/11/Add.1 ECE/BELGRADE.CONF/2007/11/Add.2
<b><i>Évaluation et mise en œuvre: mise en œuvre des accords multilatéraux et conclusions des études de performance environnementale de la CEE</i></b>		
12	Application des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement	ECE/BELGRADE.CONF/2007/12

N°	Titre du document	Cote du document
13	Des intentions aux actes: éliminer les blocages. L'application des politiques de l'environnement: principaux problèmes mis en évidence par le programme de la CEE pour l'étude de la performance environnementale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/13 ECE/BELGRADE.CONF/2007/13/Corr.1 (en anglais seulement) ECE/BELGRADE.CONF/2007/13/Add.1
<b><i>Séance conjointe consacrée à l'éducation en vue du développement durable</i></b>		
14	Projet de déclaration des Ministres de l'éducation et de l'environnement de la région de la CEE concernant l'éducation en vue du développement durable	ECE/BELGRADE.CONF/2007/14
<b><i>Diversité biologique</i></b>		
15	Projet de déclaration de Belgrade sur la biodiversité	ECE/BELGRADE.CONF/2007/15 et Corr.1
<b><i>Renforcement des capacités: progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de l'Initiative concernant le développement durable en Asie centrale</i></b>		
16	Politiques pour un meilleur environnement – progrès accomplis par les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/16
17	Principes directeurs pour des systèmes efficaces de permis environnementaux	ECE/BELGRADE.CONF/2007/17
18	Initiative relative à l'évaluation stratégique environnementale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/18
19	Initiative centrasiatique pour le développement durable: progrès et perspectives	ECE/BELGRADE.CONF/2007/19
<b><i>Renforcement des capacités: perspectives de l'Europe du Sud-Est</i></b>		
20	Initiative de Belgrade: amélioration de la coopération régionale en Europe du Sud-Est dans le domaine des changements climatiques – Plan d'action-cadre en vue des changements climatiques dans la région de l'Europe du Sud-Est, et mise en place d'un centre sous-régional virtuel relatif aux changements climatiques concernant la recherche et l'observation systématique, l'éducation, la formation, la sensibilisation du public et la construction des capacités	ECE/BELGRADE.CONF/2007/20 ECE/BELGRADE.CONF/2007/20/Add.1



N°	Titre du document	Cote du document
<b><i>Partenariats: politiques environnementales et compétitivité internationale: peut-on s'offrir un meilleur environnement?</i></b>		
21	Politiques environnementales et compétitivité internationale à l'heure de la mondialisation: défis pour les pays à faible revenu de la région de la CEE	ECE/BELGRADE.CONF/2007/21
<b><i>Partenariats: financement dans le domaine de l'environnement et partenariats de soutien à la mise en œuvre des politiques et programmes environnementaux</i></b>		
22	Mobiliser des ressources financières pour les priorités environnementales: recommandations pour l'avenir	ECE/BELGRADE.CONF/2007/22
23	Participation du secteur public au Fonds d'investissement dans l'efficacité énergétique	ECE/BELGRADE.CONF/2007/23
24	Partenariat public-privé pour la réduction de la pollution de l'air causée par les véhicules à moteur au moyen de carburants sans plomb et à faible teneur en soufre	ECE/BELGRADE.CONF/2007/24
25	Consommation et production viables	ECE/BELGRADE.CONF/2007/25
26	Partenariat pour l'environnement et la sécurité: les conflits et l'environnement	ECE/BELGRADE.CONF/2007/26
27	Coopération et cadres d'action pour la protection et le développement durable des régions de montagne en Europe	ECE/BELGRADE.CONF/2007/27
28	La mise en œuvre de l'efficacité énergétique: développements et priorités	ECE/BELGRADE.CONF/2007/28
<b>DOCUMENTS D'INFORMATION (Catégorie II)</b>		
<b><i>Évaluation et mise en œuvre: état de l'environnement et surveillance et évaluation</i></b>		
29	Indicateurs environnementaux et rapports d'évaluation établis sur la base d'indicateurs: Europe orientale, Caucase et Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/6
30	Évaluation des eaux transfrontières dans la région de la CEE	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/1
31	Surveiller les priorités: adapter les cibles définies dans la Déclaration du Millénaire et les indicateurs de la préservation à long terme de l'environnement aux conditions locales en Europe et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/7

N°	Titre du document	Cote du document
<b><i>Évaluation et mise en œuvre: mise en œuvre des accords multilatéraux et conclusions des études de performance environnementale de la CEE</i></b>		
32	Difficultés et possibilités associées à la pollution accidentelle des eaux, la responsabilité civile et l'indemnisation à l'échelle transfrontière – état d'avancement de la ratification du Protocole sur la responsabilité civile	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/2
33	Lutter contre la pollution atmosphérique à l'échelle régionale, hémisphérique et mondiale: possibilités offertes par la Convention de la CEE sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/8
<b><i>Séance conjointe consacrée à l'éducation en vue du développement durable</i></b>		
34	Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre: premier rapport intérimaire sur l'application de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3 ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/3/Add.1
35	Bonnes pratiques en matière d'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/9
<b><i>Diversité biologique</i></b>		
36	Rapport concernant l'état de l'application de la Résolution de Kiev sur la biodiversité: réalisations, défis et actions futures pour atteindre les objectifs Biodiversité 2010 à l'échelle paneuropéenne	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/10
37	Réseau écologique paneuropéen: rapport sur l'état d'avancement – message aux ministres et décideurs politiques	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/11
38	Réseau écologique paneuropéen: l'état d'avancement	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/12
39	La diversité biologique en Europe – maintenant! Recommandations de l'ECO-Forum européen en faveur de la coopération paneuropéenne	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/13

N°	Titre du document	Cote du document
<b><i>Renforcement des capacités: progrès et perspectives de la mise en œuvre de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de l'initiative concernant le développement durable en Asie centrale</i></b>		
40	Rapport intérimaire sur les partenariats en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/14
41	Progrès réalisés en ce qui concerne la modernisation de la réglementation relative à l'environnement et des systèmes de mise à exécution des normes en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/15
42	Financement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale, y compris l'avancement de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) concernant l'eau	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/16
43	Initiative sur l'eau de l'UE – Europe orientale, Caucase et Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/17
44	Renforcement de la gouvernance en matière d'environnement en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale par le biais de programmes d'action locaux en faveur de l'environnement	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/18
<b><i>Renforcement des capacités: perspectives de l'Europe du Sud-Est</i></b>		
45	Acceptation et mise en œuvre en Europe du Sud-Est des accords multilatéraux de la CEE relatifs à l'environnement	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/19
46	Investissements consacrés à l'environnement au niveau municipal en Europe du Sud-Est, 2001-2005	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/20
47	Pour un écosystème de l'Adriatique sain et productif	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/21
48	Politique de l'environnement en Europe du Sud-Est	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/22
49	Protection et développement durable des régions de montagne dans l'Europe du Sud-Est	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/23

N°	Titre du document	Cote du document
<b><i>Partenariats: politiques environnementales et compétitivité internationale: peut-on s'offrir un meilleur environnement?</i></b>		
50	Prendre en compte les questions d'environnement dans les secteurs économiques clefs en Europe et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/28
51	Prendre en compte les questions d'environnement dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture: progrès et perspectives en Europe orientale et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/32
<b><i>Partenariats: financement dans le domaine de l'environnement et partenariats de soutien à la mise en œuvre des politiques et programmes environnementaux</i></b>		
52	Rapport du Comité de préparation des projets à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/24
53	Tendances du financement dans le domaine de l'environnement en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/25
54	Tendances du financement dans le domaine de l'environnement en Europe du Sud-Est: 2001-2005	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/26
55	Recommandations sur le paiement des services procurés par les écosystèmes en vue de la gestion intégrée des ressources en eau	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/27
56	Financer l'efficacité énergétique pour atténuer l'effet des changements climatiques dans certains pays en transition	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/4
57	La mise en œuvre de l'efficacité énergétique: politiques et enjeux	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/29
58	Consommation et production durables en Europe du Sud-Est, en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/30
59	Consommation et production durables en Europe du Sud-Est	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/31
60	Faciliter l'élaboration de projets relatifs au méthane provenant des mines de charbon en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale	ECE/BELGRADE.CONF/2007/INF/5